

# AVIS DE LA MUNICIPALITÉ

---

## DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 2 mars 2026, sous la Présidence de M. Manuel Stern

### Préavis N° 064/2021-2026 - Décadastration des parcelles N° 38, 67 (partielle), 657 & 859

Le Conseil communal a décidé :

D'approuver le préavis municipal N°064 /2021-2026

D'adopter les projets routiers tels que mis à l'enquête publique

D'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier

Cet objet est soumis à référendum.

### Préavis N° 066/2021-2026 - Règlement du fonds de compensation pour le développement du patrimoine arboré

Le Conseil communal a décidé :

D'approuver le préavis municipal N°066 /2021-2026

D'adopter le Règlement du fonds de compensation pour le développement du patrimoine arboré

De fixer Son entrée en vigueur dès son approbation par le Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité

Cet objet sera soumis au référendum ultérieurement, lorsqu'il aura été approuvé par le Département. L'avis y relatif sera affiché au pilier public.

Founex, le 3 mars 2026

Daniel Brunner  
Greffe municipal



Conformément aux articles 160 et ss. LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.